



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 19 Juillet 2018

Absents excusés :

Guillaume FERRIERE : pouvoir donné à Cédric GIRAUD

Aude CAUDRON : pouvoir donné à Florence VIAL

Agnès ROUX : pouvoir donné à Guy JOYET

Rachel COLIN est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 Juin 2018 : il est adopté à l'unanimité.

Délibérations par les membres du Conseil Municipal pour :

Communauté de Communes :

Le transfert de la compétence informatique à la COR : Par délibération du 29 mars 2018, le Conseil de Communauté a approuvé le transfert de la compétence informatique des communes vers la Communauté d'agglomération ainsi que la reformulation de la compétence facultative en matière d'informatique et de multimédia dans les statuts de la COR.

Cette compétence consiste pour la COR à prendre en charge la fourniture, l'installation et l'entretien de tous les équipements (matériels et logiciels) utilisés par les personnels municipaux, par les bibliothèques, par les écoles primaires, publiques et privées, par les élus municipaux (hors tablettes et ordinateurs portables).

Cela consiste aussi à la création et la gestion d'une infrastructure matérielle et logicielle, entre la COR et les communes, comprenant des applications SIG (système d'informations géographiques), des outils de travail collaboratifs et de communication, et la gestion des réseaux câblés.

Après réflexion le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas approuver le transfert de compétence informatique vers la Communauté de Communes et de continuer à gérer son parc informatique de façon autonome.

URBANISME :

2. Mettre à jour la convention d'autorisation du droit du sol avec le service urbanisme de la COR (ADS) qui instruit les dossiers d'urbanisme à la demande de la Commune.
3. Autoriser le maire à signer une convention relative à l'électrification d'un terrain « Chemin d'Avauges » : le coût s'élève à 11 396.85 €.

VOIRIE :

4. Dans le cadre de la poursuite de la procédure d'aliénation d'un chemin rural lieu-dit « La Chatonnière », M. Girin est nommé commissaire enquêteur pour l'enquête publique qui se déroulera du 14 au 29 septembre 2018 avec des permanences du commissaire enquêteur le 20/09 et le 29/09 de 11h à 12h en mairie. Le dossier d'enquête sera consultable en mairie et un registre sera à la disposition du public pour d'éventuelles observations.

5. Compte-rendu des commissions :

Bâtiments :

Panneaux lumineux : branchement électrique et liaison internet à prévoir depuis la salle polyvalente.

Commission voirie :**Ordures ménagères :**

Jean-Michel COQUARD a fait le point sur l'installations des nouveaux bacs d'ordures ménagères. Certains bacs ont dû être déplacés pour des raisons d'odeurs ou d'emplacement inappropriés.

Des contenants complémentaires pourront être installés dans certains secteurs en fonction de leur utilisation dans le temps.

Projet parking de la Gare :

Une rencontre avec les riverains du futur parking de la gare a été organisée. Quelques modifications seront apportées suite aux remarques constructives et pertinentes des riverains.

Voirie :

Des camions souvent étrangers guidés par leur GPS s'engagent sur la route de la Savoie et se retrouvent bloqués. Une proposition d'élargissement d'un virage est envisagée. Jean-Michel COQUARD voit avec les riverains concernés.

Réseaux eaux pluviales :

Des travaux sont envisagés pour récupérer les eaux pluviales du Bancillon par le chemin privé de la propriété Pierron jusqu'à la Croix Nové-Josserand. Une demande de passage sera faite auprès des propriétaires concernés.

Commission scolaire et petite enfance :

Pascal GIRAUD précise que des travaux seront réalisés dans le réfectoire de la cantine pendant les vacances scolaires pour améliorer l'acoustique pour un coût estimatif de 7500€.

Il informe le conseil que les enfants du Groupe Scolaire qui ont participé à la classe de mer ont adressé une lettre de remerciements à la municipalité pour l'aide au financement de cette sortie.

Commission associations et communication :

Géraldine CHEVRET informe le conseil que l'association « les hérissons » composée de plusieurs enfants de la commune souhaiterait installer un hôtel à insectes en bas du parc de jeux du Soly. Accord du conseil.

Le nom de Lucien PROTON a été donné au stade de boules le 22 juin en présence de ses proches, amis, associations et élus. Nous renouvelons nos remerciements pour l'implication de M PROTON dans l'association.

Marché :

Une animation a été organisée par les forains sur le marché le 3 juillet pour fêter les 6 mois d'existence. Une belle expérience à renouveler. Les forains souhaiteraient être installés en bordure de route départementale pour être plus visibles. Des aménagements d'électrification pour ce transfert.

Géraldine CHEVRET annonce les dates des manifestations à venir :

Signature du nouveau PAPI avec le SYRIBT et le Sous-Préfet le 19 juillet.

Arrachage de l'ambrosie le 21/07 par l'association Bien Vivre en Popey

Matinée inscriptions organisées par les associations : 8 septembre de 9h à 12h salle polyvalente.

6. Questions et informations diverses :

Guy JOYET précise que la mairie et l'agence postale seront fermées du 13 au 18 août.

En raison des congés, aucun dossier d'urbanisme ne sera accepté du 1^{er} au 20 août 2018.

Un garde-corps a été dégradé au « Pont d'Avauges ». L'auteur des faits est invité à se manifester, sinon une plainte sera déposée auprès des services de gendarmerie.

Ambrosie et chenilles processionnaires : il paraît nécessaire qu'il y ait un référent communal par quartier.

Annnonce des déclarations préalables et des permis de construire.**Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 6 septembre 2018 à 20h00**

La séance est levée à 22h.